

INSTALLATION

Un an après, quatre créatrices témoignent

Inf. 13

« Cette opportunité est une vraie chance, mais créer une étude n'est pas de tout repos ». Quatre jeunes notaires racontent leurs premiers pas de créatrices et dévoilent les secrets d'une aventure entrepreneuriale bien lancée.

Comment se passent les débuts de jeunes notaires créateurs tirés au sort parmi des milliers en 2017? Solution Notaire Hebdo a interrogé quatre Franciliennes aux prémices de l'aventure puis plus récemment pour savoir comment évoluait leur petite entreprise. Leurs retours d'expériences présentent des similitudes avec ceux des notaires créateurs sur concours (SNH 2/17 inf. 17).

Quel a été votre parcours avant d'horodater ?



Hélène Boidin, Paris 14^e. J'ai acquis plus de 10 ans d'expérience dans une étude parisienne spécialisée en droit de la famille. J'ai travaillé sur tous les actes qui concernent la vie de couple (contrats de mariage, Pacs, divorce et séparation, successions). Je suis également formatrice sur ces sujets à l'Inafon, en BTS droit notarial et dans divers organismes.

Sarah Hollard, Paris 17^e. Fin 2017, j'étais notaire assistante depuis 7 ans dans une étude des Hauts-de-Seine, rattachée au pôle

Immobilier (particuliers et entreprises). Mon dossier de future notaire salariée était en cours de traitement. Initialement, j'envisageais de présenter le concours des créateurs en 2018. La loi Croissance m'en a dispensée.

Julia Calderoli, Paris 8^e. J'ai travaillé 6 ans chez Cheuvreux auprès d'institutionnels publics et privés (bailleurs sociaux, aménageurs) puis 4 ans chez Panhard & Associés dont 2 en tant que notaire salariée spécialisée en promotion immobilière et en démembrement de propriété.

Delphine Marie-Sutter, notaire à Ville-d'Avray (92). Ayant débuté en 2004, j'ai 13 ans d'expérience. Mon objectif d'évolution était de devenir notaire salariée, je n'avais jamais pensé avoir mon étude. J'ai d'abord été notaire assistante pendant 4 ans dans les Yvelines (ventes de programmes immobiliers, droit de la famille, successions). Après avoir obtenu un Master 2 en droit du patrimoine à Paris-Dauphine, j'ai rejoint un office au Vésinet

et travaillé en immobilier durant 7 ans et demi en étant notaire assistante habilitée. La loi Croissance a sonné la fin des habilitations. Même si j'allais devenir notaire salariée, le tirage au sort m'offrait une occasion unique.

Comment se sont déroulés les premiers mois ?

H. B. Ils ont été éprouvants. J'ai ressenti au début à la fois beaucoup d'excitation et de stress, puisque j'ai dû affronter un événement imprévisible. J'ai ouvert l'office le 2 janvier et signé mon premier acte le 7 février. Hélas, la collaboratrice avec laquelle j'ai démarré en binôme est tombée malade dans les jours qui ont suivi. Quand nous avons su qu'elle ne pourrait revenir, il m'a fallu trouver une solution très rapidement car j'étais de surcroît enceinte.

Une autre collaboratrice m'a aidée au démarrage, lorsque je me suis retrouvée alitée. Un chef d'entreprise doit faire face à tous les aléas! Si on m'avait prédit cet enchaînement, me serais-je lancée? Quoi qu'il en soit, j'ai mobilisé des ressources insoupçonnées pour gérer la période. Et les confrères ont tous été remarquables, solidaires et attentifs. Certains se déplaçaient à l'étude avec leurs minutes. Je me suis aussi fait substituer dans la réception des actes.



Sarah Hollard. Le rythme a été très soutenu au dernier trimestre 2017. J'ai signé mon premier acte début février quelques jours seulement après mon 30^e anniversaire. Tout s'est très vite enchaîné, je pilotais mon activité depuis mon

Les créateurs, une série à suivre

Solution Notaire Hebdo rencontre des notaires primo-installants de tous horizons, urbains ou ruraux, parisiens ou provinciaux, des femmes, des hommes, des créateurs individuels, des notaires qui veulent se lancer à plusieurs, etc. Vous retrouverez leurs témoignages régulièrement dans les colonnes de SNH. Notre objectif est d'éclairer ceux qui suivront et de partager les expériences, voire les bonnes idées.

Épisode 1 - « Drôles de dames notaires »

Cette série commence avec des jeunes femmes trentenaires, dynamiques, enthousiastes et confiantes. Elles se sont lancées à titre individuel. Trois d'entre elles tiennent à exercer seules. Toutes partagent un certain goût du risque et l'esprit d'entreprise. Leur détermination leur ont permis de franchir les obstacles au fur et à mesure. Aucune ne regrette ce virage décisif. Deux confient même que cette création a sensiblement impacté leur vie personnelle : l'une d'entre elles a vécu une séparation en plein démarrage d'activité ; une autre a donné naissance à un bébé cet été. Les deux autres ont réalisés des gestes symboliques en accrochant leurs panoneaux : la première quasiment le jour de ses trente ans, la seconde en apposant le panoneau de son grand-père, 50 ans après lui. La création? Un projet de vie engageant et porteur de sens!



domicile, en attendant cartes de visite, logiciel, clé Real, etc. J'ai assisté à des conférences, étudié la comptabilité et les formalités. Au début, on s'en sort. Rapidement, j'ai fait appel à des auto-entrepreneurs pour ces aspects et pour me consacrer à l'immobilier et au développement commercial. Aujourd'hui, je fais toujours ma comptabilité clients.



Julia Calderoli. J'ai commencé en janvier, j'étais opérationnelle mi-mars. Il faut être multitâches, mais je me concentre sur le développement. J'ai

externalisé la comptabilité de l'office et les formalités. Je gère en revanche le côté administratif (embauche, Urssaf, cotisations, impôts, comptabilité clients que j'ai conservée parce c'est utile pour appréhender le métier, etc.). Pendant deux à trois mois, tout suivre est éprouvant. On se consacre davantage à traiter les problèmes qu'au notariat. Au fil des semaines, les choses rentrent dans l'ordre.

D. M-S. En janvier, la transition s'est faite calmement. Je me suis familiarisée avec la comptabilité à partir des supports de formation de l'Inafon. Je ne regrette pas d'avoir pris en charge les formalités et ma compta quotidienne. L'arrêté de nomination a été publié le 7 février. J'étais prête à accueillir mes clients dès le lendemain de ma prestation de serment. Tout était installé. J'ai signé mon premier acte le 5 avril et le centième, mi-octobre.

Envisagez-vous de recruter au départ et avez-vous pu concrétiser une embauche ?

H. B. J'ai assez vite recruté une notaire assistante qui deviendra notaire salariée.

S. H. J'espérais embaucher un junior à temps complet au 2^e trimestre 2018, idéalement un titulaire du DSN ou un BTS pour le former même si c'est assez lourd. En juin 2018, j'ai recruté une étudiante en alternance âgée de 23 ans. Depuis septembre, elle est trois jours à l'étude et deux jours à l'école. Je travaille les gros dossiers en son absence.



La présence de l'entourage familial est décisive

J. C. J'ai recruté début juin une collaboratrice titulaire d'un BTS notariat (et j'attends une deuxième collaboratrice). Elle se forme directement avec moi. C'est un challenge, mais aux débuts d'une petite boîte, découvrir tous les rouages à deux est excitant.

D. M-S. Dès le départ, je pensais recruter pour l'accueil et le standard. Depuis août, une assistante de direction qui travaillait dans l'agence immobilière du quartier s'est présentée d'elle-même pour me rejoindre. Ça se passe bien, elle s'occupe aussi de l'administratif et des demandes de pièces.

Quel bilan tirez-vous à ce stade ? Quels seraient vos conseils ?

H. B. Je ne suis pas inquiète. Mes charges sont couvertes et les chiffres sont cohérents avec le prévisionnel d'activité. Et il y a des solutions à tout problème. La confraternité a particulièrement marqué mon année de création. Par ailleurs, je n'exclus pas une prochaine association. J'étudie la question, des notaires me l'ayant proposé, même si je n'ai que très peu de temps pour y réfléchir. Mon conseil aux futurs créateurs est de ne négliger ni le travail et l'énergie nécessaires, ni les sacrifices personnels, tout en se faisant confiance. On sous-estime ce dont on peut être capable !

J. C. J'ai également couvert mes charges sur l'année. Il faut avoir la fibre entrepreneuriale et une importante capacité de travail. C'est aussi très prenant émotionnellement, je vis un peu sur des montagnes russes. Être salarié, c'est tout de même plus reposant. Tout dépend du temps que l'on veut consacrer à sa boîte. Il faut avoir conscience que la vie

personnelle sera mise un temps un peu de côté. Un chef d'entreprise doit être capable de s'investir beaucoup plus, pour donner l'impulsion, mais la satisfaction personnelle et la qualité de service apportée en valent la peine. Je regrette seulement d'être trop « le nez dans le guidon » et de ne pas pouvoir prendre de recul.



S. H. Je suis enthousiaste. Mon comptable me confirme qu'il n'est pas inquiet. Mes clients sont parfois surpris quand ils découvrent une très jeune femme. Mes confrères ont été très accueillants. Ils sont bienveillants, parfois touchants.



Delphine Marie-Sutter. Je suis ravie, je sais que c'est ma place et que c'était le bon moment. Le comptable me rassure, je suis au-dessus des

prévisions. Je signe à peu près 30 actes par mois et il faudra bientôt renforcer l'équipe, en faisant attention car la rentabilité reste fragile. Mes journées se sont considérablement allongées, je travaille 7/7 jours, 12 heures par jour en semaine, mais je me sens bien. Les contacts avec les habitants sont bons. Je n'ai pas d'états d'âme et je ne me sens pas isolée. Le travail en équipe ne me manque pas, c'est plus calme qu'un open space avec quatre personnes. Pour réussir, il faut bien s'organiser et ne pas sous-estimer, notamment, la charge des sujets qu'on ne maîtrise pas.

L'intégralité de l'interview est accessible en ligne dans Innéo Notaires

LA PAROLE À... HÉLÈNE, SARAH, JULIA ET DELPHINE

Comment se sont passés ce tirage au sort et la période qui a suivi jusqu'à votre prestation de serment ? Quelles difficultés pratiques et matérielles avez-vous rencontrées jusqu'à votre installation effective ? Dans quelles conditions êtes-vous installées ? Comment développez-vous votre clientèle ? Comment avez-vous été accompagnées à titre personnel ? Psychologiquement, comment vit-on cette période ?

La vidéo « Notaires jeunes installés : quel bilan un an après ? » est disponible sur La Quotidienne des Éditions Francis Lefebvre, rubrique « vidéos » (www.efl.fr).